

# MOOC 3

## *VERDUN, D'HIER A AUJOURD'HUI*



## DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT





## PLAN DU COURS / SOMMAIRE

### • Thème n°1 : La reconstitution de l'Europe dans l'immédiat après-guerre

Cours n°1 : Verdun et les Verdunois dans l'immédiat après-guerre. Partie 1/2	
Cours n°1 : Verdun et les Verdunois dans l'immédiat après-guerre. Partie 2/2	
Cours n°2 : La conférence de paix de Paris. Partie 1/2	
Cours n°2 : La conférence de paix de Paris. Partie 2/2	
o Fonctionnement de la Société Des Nations .....	3
Cours n°3 : Le Traité de Versailles (28 juin 1919)	
o Extraits du Traité de Versailles signé le 28 juin 1919.....	4
Cours n°4 : Les autres traités de paix	
Cours n°5 : Tensions diplomatiques et apaisement dans l'Europe des années 1920. Partie 1/2	
o L'occupation de la Ruhr par l'armée française .....	7
Cours n°5 : Tensions diplomatiques et apaisement dans l'Europe des années 1920. Partie 2/2	
o Discours d'Aristide Briand au siège de la SDN à Genève 10 septembre 1926 .....	9

### • Thème n°2 : Le retour des hommes et la reconstruction

Cours n°1 : Le retour des civils, des démobilisés et des prisonniers de guerre en Meuse	
Cours n°2 : La reconstruction de Verdun. Partie 1/2	
Cours n°2 : La reconstruction de Verdun. Partie 2/2	
Cours n°3 : Veuves de guerre et orphelins : la question des pensions	
Cours n°4 : Verdun et le choix du Soldat inconnu	
o Le Soldat inconnu .....	11
Cours n°5 : Le traitement des corps et l'aménagement des cimetières militaires	
o L'aménagement et l'entretien des cimetières militaires allemands après la Première Guerre mondiale.....	15
Cours n°6 : Douaumont et les autres monuments emblématiques de la mort de masse : Notre-Dame de Lorette et l'Ossuaire de Dormans	
o Le monument national de l'Hartmannswillerkopf.....	18

### • Thème n°3 : Le mouvement « anciens combattants »

Cours n°1 : Structuration et rôle social	
Cours n°2 : Le rôle politique durant l'entre-deux-guerres	
o Pacifisme et antimilitarisme des anciens combattants .....	21
Cours n°3 : Verdun et les anciens combattants	
Cours n°4 : Le mouvement « anciens combattants » après la Seconde Guerre mondiale	
o Extrait du discours de Maurice Genevoix prononcé à la butte Chalmont (18 juillet 1968).....	25
Cours n°5 : 1967 : Inauguration du Mémorial de Verdun	
o Discours d'inauguration du Mémorial de Verdun.....	26

### • Thème n°4 : Verdun après la Seconde Guerre mondiale : de la réconciliation à l'amitié franco-allemande

Cours n°1 : 1966 : les cérémonies du cinquantenaire de la bataille de Verdun	
o Discours du général de Gaulle, président de la République .....	28
Cours n°2 : 22 septembre 1984 : Kohl-Mitterrand	
Cours n°3 : 1998-2008 : un tournant au sujet des questions mémorielles. Partie 1/2	
o Discours prononcé par le président de la République, Jacques Chirac .....	32
Cours n°3 : 1998-2008 : un tournant au sujet des questions mémorielles. Partie 2/2	
Cours n°4 : 2016 : les cérémonies du centenaire	
Cours n°5 : Perspectives de l'après-centenaire	

**NB** : Tous les cours ne comportent pas de documents d'accompagnement et certains cours en proposent plusieurs. Vous pourrez trouver les documents d'accompagnement figurant dans ce dossier, en suivant le numéro de page indiqué sur ce Plan du cours/Sommaire.

## Secrétariat général

ORGANE PERMANENT

Chargé de l'administration,  
il prépare les documents et les rapports.

# FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

## Assemblée générale

ORGANE TEMPORAIRE

D'abord composée :

- des pays vainqueurs
- des pays neutres

Puis l'administration est subordonnée à la ratification des  
2/3 des membres.

Elle se réunit une fois par an.

Elle vote des résolutions et des recommandations.

## Conseil

ORGANE TEMPORAIRE

Composé de 9 puis 13 membres :

- 5 permanents (France, Royaume-Uni, Italie, Japon, États-Unis, puis Chine après le retrait des USA).
- 4 puis 8 membres temporaires

Il se réunit trois fois par an.

C'est l'exécutif de la SDN

Il désigne à l'unanimité l'agresseur en cas de conflit.

## Institutions rattachées à la SDN

### Genève

Bureau International  
du Travail

### La Haye

Cour permanente  
internationale de justice

### Bâle

Banque des Règlements  
Internationaux

### Paris

Centre international de  
coopération intellectuelle



**Semaine n°1 : La recomposition de l'Europe dans l'immédiat après-guerre**

**Cours n°3 : Le Traité de Versailles (28 juin 1919)**

## **EXTRAITS DU TRAITÉ DE VERSAILLES SIGNÉ LE 28 JUIN 1919**

---

### « PRÉAMBULE : PACTE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Les hautes parties contractantes,

Considérant que, pour développer la coopération entre les nations et pour leur garantir la paix et la sûreté, il importe :

- d'accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre,
- d'entretenir au grand jour des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur,
- d'observer rigoureusement les prescriptions du droit international, reconnues désormais comme règle de conduite effective des gouvernements,
- de faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisés, adoptent le présent pacte qui institue la Société des Nations.

Article premier. Sont membres originaires de la Société des Nations, ceux des signataires dont les noms figurent dans l'annexe au présent pacte, ainsi que les États, également nommés dans l'annexe, qui auront accédé au présent pacte sans aucune réserve par une déclaration déposée au secrétariat dans les deux mois de l'entrée en vigueur du pacte et dont notification sera faite aux autres membres de la Société.

Art. 8. Les membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposée par une action commune. (...)

Art. 42. Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications, soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres de ce fleuve.

Art. 43. Sont également interdits dans la zone définie à l'article 42, l'entretien ou le rassemblement de forces armées (...)

Art. 51. Les territoires cédés à l'Allemagne (...) par le traité de Francfort du 10 mai 1871 sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.

Art. 119. L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer.



Art. 160. (...) la totalité des effectifs de l'armée des États qui constituent l'Allemagne ne devra pas dépasser 100 000 hommes (...)

Art. 171. (...) Sont également prohibés la fabrication et l'importation en Allemagne des chars blindés, tanks (...)

Art. 198. Les forces militaires de l'Allemagne ne devront comporter aucune aviation militaire ni navale.

Art. 231. Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne le reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Art. 232. Les gouvernements (...) exigent (...), et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des (...) alliés (...) et à ses biens.»

## TROIS POINTS DE VUE DIFFÉRENTS SUR LE TRAITÉ

### CELUI DE L'ÉCONOMISTE BRITANNIQUE KEYNES (1883-1946)

« La campagne accomplie pour faire payer par l'Allemagne les dépenses de guerre nous semble avoir été un des actes les plus graves de folie politique dont nos hommes d'État aient jamais été responsables. C'est vers un avenir bien différent que l'Europe aurait pu se tourner si M. Lloyd George et M. Wilson avaient compris que les plus importants problèmes qui devaient les occuper n'étaient ni politiques ni territoriaux, mais financiers et économiques, et que les dangers qui menaçaient n'étaient pas dans des questions de frontières et de souveraineté mais de ravitaillement, de charbon et de transports. »

*John Maynard Keynes, Les Conséquences économiques de la paix, N.R.F., trad. P. Frank, 1920*

### CELUI DE JACQUES BAINVILLE (1879-1936), JOURNALISTE ET HISTORIEN FRANÇAIS

« Une paix trop douce pour ce qu'elle a de dur : dès qu'elle avait été connue, nous en avons donné cette définition. (...) Le traité enlève tout à l'Allemagne, sauf le principal, sauf la puissance politique, génératrice de toutes les autres. Il croit supprimer les moyens de nuire que l'Allemagne possédait en 1914. Il lui accorde le premier de ces moyens, celui qui doit lui permettre de reconstituer les autres, l'État, un État central, qui dispose des ressources et des forces de 60 millions d'êtres humains et qui sera au service de leurs passions. »

*Jacques Bainville, Les Conséquences politiques de la paix, Fayard, 1920*



*CELUI DU PRINCE DE BÜLOW (1849-1929), CHANCELIER ALLEMAND DE 1900 À 1909*

*« Jamais n'a été infligée à un peuple, avec plus de brutalité, une paix aussi accablante et aussi ignominieuse qu'au peuple allemand la paix honteuse de Versailles. Dans toutes les guerres des derniers siècles, des négociations entre vainqueur et vaincu avaient précédé la conclusion de la paix. (...) »*

*Mais une paix sans négociations préalables, une paix dictée comme celle de Versailles, est aussi peu une vraie paix qu'il n'y a transfert de propriété quand un brigand renverse à terre un malheureux et le contraint ensuite à la lui remettre son porte-monnaie.*

*La paix de Versailles nous a ravi plus de soixante-dix mille kilomètres carrés et plus de sept millions d'habitants. »*

*Mémoires du chancelier prince de Bülow, t. 3. Plon, 1931*

Source : Réseau-CANOPE



**Semaine n°1** : *La recomposition de l'Europe dans l'immédiat après-guerre*

**Cours n°5** : *Tensions diplomatiques et apaisement dans l'Europe des années 1920*

## **L'OCCUPATION DE LA RUHR PAR L'ARMÉE FRANÇAISE**

---

Un article du quotidien le Matin, dont l'auteur est anonyme, annonce l'entrée des troupes françaises dans cette région industrielle de l'Allemagne le 11 janvier 1923 :

### **« ESSEN, CAPITALE INDUSTRIELLE DE L'ALLEMAGNE SERA AUJOURD'HUI SOUS LE CONTROLE ALLIÉ**

**M. POINCARÉ A AVERTI LE REICH HIER APRES-MIDI**

**LA FRANCE SAURA DÉJOUER LES MANŒUVRES DE LA FINANCE INTERNATIONALE**

Aujourd'hui, à 14 heures, la première phase de l'expédition de contrôle dans la Ruhr sera un fait accompli. Essen sera occupé.

Depuis trois ans, les divers gouvernements français ont travaillé à maintenir l'union des alliés pour l'exécution du Traité de Versailles. L'expérience a révélé que l'accord était impossible sur le point le plus important de cette exécution, c'est-à-dire les mesures nécessaires pour faire payer l'Allemagne.

Après s'être efforcés, au cours de plus de vingt conférences, de trouver une commune mesure entre les thèses opposées de l'Angleterre et des autres alliés, nos négociateurs en sont venus à décider qu'il fallait désormais faire une politique de réalisation, au besoin sans l'Angleterre.

Aujourd'hui peut-être le cabinet britannique va faire entendre une protestation. Elle ne saurait avoir aucune valeur contre la volonté nettement affirmée de la France, de l'Italie et de la Belgique. L'Angleterre ne va pas secourir l'Allemagne. Tout ce qu'elle pourrait faire en cas d'échec français, c'est de dire qu'elle l'avait prévu.

Mais notre situation est excellente. Avec les méthodes que préconisait le gouvernement de Londres, nous étions sûrs de ne jamais rien toucher, avec elles que nous allons mettre en œuvre, nous avons un grand nombre de chances pour nous. Appuyés sur la Commission des réparations, fidèles au traité, nous pouvons regarder avec sang-froid des manœuvres politiques comme le retrait des troupes ou de délégués, et des manœuvres de banque qui n'auront qu'un temps.

Après avoir épuisé pour persuader l'Allemagne toutes les ressources de l'art oratoire, nous avons recours à une nouvelle argumentation. Nous occupons le centre nerveux de l'organisme germanique. Ce centre est dans la Ruhr et les Allemands ont beau en transporter l'administration et les archives sur un autre point du territoire, ils ne transporteront ni les mines, ni les usines.



Possesseurs de ce centre nerveux, nous réalisons le maximum de nos moyens de pression sur ceux des Allemands qui détiennent la fortune et le crédit.

Nous commencerons avec beaucoup de modération et nous ne demandons pas mieux de ne pas aggraver les sanctions qui seront appliquées ; partout où une tonne de houille, partout où un objet manufacturé sera prêt à être expédié, il y aura un ingénieur allié qui, au début, contrôlera les destinations et, plus tard, si c'est nécessaire, les modifiera.

Il y avait déjà, à Essen, cinquante ingénieurs ressortissants des puissances de l'Entente : depuis deux ans ils s'efforçaient de travailler et l'on se moquait d'eux. A partir d'aujourd'hui midi, les 25 000 hommes du général Degoutte sauront exiger pour eux le respect qui est dû à leur décision.

On n'imposera pas de taxe spéciale ; on ne tirera pas de l'argent des habitants de la Ruhr, pour les mettre dans un état d'infériorité vis-à-vis de leurs compatriotes, mais on se servira des richesses naturelles et de l'outillage formidable de ce bassin industriel pour faire sortir les capitaux allemands des cachettes où ils sont enfouis. Si l'Angleterre, conduite dans une mauvaise voie par un syndicat financier, refuse de s'associer à cette expérience, le gouvernement français prendra néanmoins toutes les dispositions pour que les intérêts britanniques soient sauvegardés et pour que la place réservée aux techniciens britanniques demeure libre.

Tel est l'esprit dans lequel a été rédigée la note remise hier après-midi, à 16 heures, par M. de Margerie [ambassadeur de France à Berlin], à la Wilhelmstrasse, note dont M. Poincaré a eu la courtoisie d'envoyer une réplique à M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris. [...]

Nous avons avec nous toutes les puissances alliées dont le traité de Versailles a consacré la victoire ou fondé l'existence. Une fois maîtresses de la Ruhr, la Belgique, la France et l'Italie sont de taille à supporter sans faiblir les menaces de la Cité [« City »] et de Wall Street. »

Source : *La France du XX<sup>e</sup> siècle*. Documents d'histoire présentés par Olivier Wieviorka et Christophe Prochasson, Editions du seuil, 1993.

## **DISCOURS D'ARISTIDE BRIAND AU SIÈGE DE LA SDN À GENÈVE 10 SEPTEMBRE 1926**

---

Le 10 septembre 1926, deux jours après l'entrée de l'Allemagne dans la SDN, Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, s'adresse aux représentants de la SDN :

« [...] Ah ! Messieurs, les ironistes, les détracteurs de la Société des Nations, ceux qui se plaisent journellement à mettre en doute sa solidité et qui périodiquement annoncent sa disparition, que pensent-ils s'ils assistent à cette séance ? N'est-ce pas un spectacle émouvant, particulièrement édifiant et réconfortant, que, quelques années à peine après la plus effroyable guerre qui ait jamais bouleversé le monde, alors que les champs de bataille sont encore presque humides de sang, les peuples, les mêmes peuples qui se sont heurtés si rudement se rencontrent dans cette assemblée pacifique et s'affirment mutuellement leur volonté commune de collaborer à l'œuvre de la paix universelle.

Quelle espérance pour les peuples ! Et comme je connais des mères, qui après cette journée, reposeront leurs yeux sur leurs enfants sans sentir leur cœur se serrer d'angoisse.

Messieurs, la paix, pour l'Allemagne et pour la France, cela veut dire : c'est fini de la série des rencontres douloureuses et sanglantes dont toutes les pages de l'Histoire sont tachées ; c'en est fini de longs voiles de deuil sur des souffrances qui ne s'apaiseront jamais ; plus de guerres, plus de solutions brutales et sanglantes à nos différends ! Certes, ils n'ont pas disparu, mais, désormais, c'est le juge qui dira le droit. Comme les individus, qui s'en vont régler leurs difficultés devant le magistrat, nous aussi nous réglerons les nôtres par des procédures pacifiques. Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage, à la paix !

[...]

Nos peuples, messieurs les représentants de l'Allemagne, au point de vue de la vigueur, au point de vue de l'héroïsme, n'ont plus de démonstration à faire. Tous deux ont su faire montre d'héroïsme sur les champs de bataille, tous deux ont fait dans les combats une ample moisson de gloire. Ils peuvent désormais chercher d'autres succès sur d'autres champs.

Nous avons, M. Stresemann et moi, pendant de longs mois, travaillé à une œuvre commune. Il a eu confiance. J'ai eu confiance. Je ne m'en plains pas et j'espère qu'il n'aura pas non plus l'occasion de s'en plaindre. Avec l'aide d'un homme dont vous connaissez la noblesse, la générosité, la loyauté, je veux parler de mon collègue et ami M. le Premier ministre, délégué de l'Empire britannique, sir Austen Chamberlain, nous avons travaillé.

[...]



A nous de faire ce qu'il faut. Condamner les peuples, c'est facile ; la plupart du temps, ce sont leurs dirigeants qui méritent surtout cette condamnation, parce qu'ils ont le devoir de faire effort sur eux-mêmes, de comprendre les événements, de les interpréter toujours dans un sens favorable aux tentatives de conciliation.

L'arbitrage ! Ce mot a maintenant tout son prestige et toute sa force ; les traités d'arbitrage se multiplient ; de peuple à peuple, on se promet de ne plus se battre, de recourir à des juges. La paix chemine à travers toutes ces entreprises, et c'est l'esprit de la Société des nations qui les anime ; c'est elle, par conséquent, que tous les peuples doivent défendre du plus profond de leur amour, du plus profond de leur cœur, la mettant à l'abri des attaques, la dressant au-dessus de tout.

Avec elle, la paix ! Sans elle, tous les risques de guerre et de sang dont les peuples n'ont que trop pâti. »

Source : *La France du XX<sup>e</sup> siècle. Documents d'histoire présentés par Olivier Wieviorka et Christophe Prochasson, Editions du seuil, 1993.*

## 5 SEPTEMBRE 1929

Vous avez la possibilité d'écouter une partie du discours d'Aristide Briand prononcé à Genève au siège de la SDN le 5 septembre 1929 à l'adresse suivante :

<http://www.ina.fr/audio/PHD85010876/aristide-briand-fragment-d-un-discours-a-la-sdn-sur-le-desarmement-audio.html>



**Semaine n°2** : *Le retour des hommes et la reconstruction*

**Cours n°4** : *Verdun et le choix du Soldat Inconnu*

## **LE SOLDAT INCONNU**

---

### LE CHOIX DU CORPS

Auguste Thin raconte dans une interview radiodiffusée le 10 novembre 1961 les raisons de son choix.

Vous pouvez l'écouter sur le site de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) à l'adresse suivante : <http://www.ina.fr/audio/P18050749>

### L'INHUMATION DU SOLDAT INCONNU

Dans les colonnes du Petit Parisien du 29 janvier 1921, le journaliste Gaston-Ch. Richard relate l'inhumation, la veille, du corps du Soldat inconnu sous l'Arc de triomphe.

#### « LA MISE AU TOMBEAU DU « SOLDAT INCONNU »

D'une simplicité émouvante fut cette cérémonie qui s'est déroulée devant une foule nombreuse, en présence du ministre de la Guerre, des maréchaux et des délégués à la Conférence interalliée.

Ce ne fut qu'une brève cérémonie militaire, belle cependant, par tout ce qu'elle suscitait en nous d'émotions graves et de tragiques souvenirs.

Il ne faisait pas encore tout à fait jour quand les troupes en armes se rassemblèrent sur la place de l'Étoile, autour de l'arc immense qui paraissait plus grand encore dans la brume de cette froide matinée.

Peu à peu, la foule se massait, une foule noire, dense, immobile, de travailleurs et de travailleuses, venus, les uns et les autres pour s'incliner devant le cercueil du héros sans nom ! Et, tour à tour, arrivaient les délégations : celles du Parlement, celles des Écoles... Au pied du pilier est de l'Arc de Triomphe, des offrandes s'entassaient ; palmes de bronze de l'École alsacienne et de la Fédération nationale des victimes de la guerre, humble couronne en céramique, d'un « ami » du héros mort, gerbes des différents comités de la Ligue des chefs de section, couronnes du personnel auxiliaire du ministère des Pensions, de l'Association des interprètes militaires, de l'Association de rhétorique.



Derrière la dalle funèbre qui porte cette épique inscription :

ICI REPOSE  
UN SOLDAT FRANÇAIS  
MORT  
POUR LA PATRIE

Les drapeaux des régiments se sont rangés. Il y a là les étendards décolorés, déchirés des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> cuirassiers, du 13<sup>e</sup> d'artillerie, du 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, des 104<sup>e</sup> et 119<sup>e</sup> régiments d'infanterie. Sur la droite de la tombe sont placés les drapeaux des médaillés militaires, de l'Association des croix de guerre et des volontaires étrangers.

Et, peu à peu, les personnalités qui doivent assister à la cérémonie arrivent au pied du monument : ce sont, d'abord, les généraux Dubail, grand chancelier de la Légion d'honneur, et Malleterre, gouverneur des Invalides ; le général Berdoulat, gouverneur de Paris ; le général Trouchaud, commandant d'armes de la place ; l'amiral Grasset, le général Gouraud, le général Lasson, représentant le Président de la République, les généraux Fayolle, Nivelles, Degoutte.

Puis ce sont MM. Guist'hau, ministre de la Marine ; Albert Sarraut, ministre des Colonies ; Maginot, ministre des Pensions ; Bérard, ministre de l'Instruction publique ; Autrand, préfet de la Seine ; Gay, président du conseil général ; Le Corbeiller, président du conseil municipal ; Raux, préfet de police.

Le maréchal Pétain arrive quelques minutes avant la cérémonie, suivi de près par le maréchal Foch... Et derrière eux, inattendus, Lloyd George, premier ministre britannique ; lord Curzon ; Jaspar, ministre des Affaires étrangères de Belgique ; Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie, et le comte Sforza.

On dépose sur la dalle de granit qui, tout à l'heure, recouvrira la dépouille héroïque du mort inconnu, trois magnifiques couronnes offertes, la première, par l'ambassadeur d'Italie au Poilu français ; la seconde par le ministre des Affaires étrangères du royaume de Belgique ; la dernière, par la nation britannique au Héros français.

## LE MINISTRE DE LA GUERRE

Il est huit heures et demie, la sonnerie du garde à vous éclate. Puis on sonne aux champs. Les troupes portent les armes, et la Marseillaise retentit, solennelle, répercutée par les échos profonds de l'Arc de Triomphe, M. Barthou descend de voiture et salue les hôtes éminents de la République qui ont tenu à honorer l'héroïsme des soldats de France, en assistant à la glorification symbolique du mort anonyme...



Derrière le ministre, au milieu des officiers d'ordonnance, s'avance l'invalidé Poulet qui, sur un coussin de velours bleu, porte la croix de la Légion d'honneur, la médaille militaire et la croix de guerre.

Un silence s'établit...

Et brusquement, la scène s'élargit, prend toute son auguste plénitude : porté sur les épaules de quatre de ses frères d'armes, précédé par un maréchal des logis, sabre nu au poing, jugulaire au menton, le Héros sans nom vient prendre sa garde éternelle. Il apparaît, sous son linceul tricolore frangé d'or, sur lequel on a cousu déjà la médaille de Verdun. Et le voici au bord de sa tombe...

Le clairon jette un ordre bref... On sonne et on bat Aux Champs. Tous les fronts se sont découverts.

Et, quand les cuivres se sont tus, M. Barthou prend la parole pour exalter l'héroïsme des soldats de France, et prononce le discours suivant :

*Au nom de la France, pieusement reconnaissante et unanime, je salue le Soldat inconnu qui est mort pour elle.*

*Cette Légion d'honneur, cette médaille militaire, cette croix de guerre que j'ai déposées sur son cercueil sont plus et mieux qu'un symbole. Elles sont l'hommage suprême de la patrie aux héros inconnus qui l'ont sauvée. Les morts — surtout ces morts — commandent aux vivants.*

*Obéissons à leur voix pour faire, dans la paix qu'ils ont conquise, une France unie, laborieuse, confiante et forte.*

Puis, prenant des mains de l'invalidé Poulet le coussin sur lequel sont épinglées les trois décorations françaises, le ministre de la Guerre le dépose sur le cercueil. La Marseillaise retentit de nouveau, puis tout se tait. Et M. Barthou, qui ne cache pas ses larmes, crie à voix tonnante « Vive la France ! » Un long frémissement court dans la foule. C'est fini.

## LES MÈRES

C'est fini. Mais voici que de symbolique et d'officielle, la cérémonie se fait humaine, douloureuse. Au premier rang des délégations, on a fait se placer des femmes en deuil, mères, sœurs, femmes, filles de disparus. Celle-ci porte un nom illustre, cette autre est une humble femme des faubourgs. Elles ont apporté chacune leur bouquet. Et sous leurs voiles noirs, elles s'agenouillent, se signent, prient et pleurent. Un soldat mutilé, tête nue, debout sur ses béquilles, laisse couler ses larmes. Et derrière ceux-là, la foule haletante, accourt, car les barrages se sont rompus sous sa poussée. Elle apporte des fleurs, elle aussi, les petits bouquets de violettes, de mimosas, de roses d'hiver, pâles et frileuses, qu'elle ne peut pas aller déposer sur la tombe de ses morts.



Cependant, la police, avec douceur, s'emploie à dégager le centre du monument, pour permettre à la foule de défiler devant le caveau funéraire. On ménage, sur la gauche de l'Arc de Triomphe, un large couloir, que bordent des gardes républicains et des gardiens de la paix. Et la foule, canalisée, passe, passe interminablement devant le Soldat inconnu.

Puis, vers dix heures du matin, alors que la foule est moins dense, un officier de la maison militaire du Président de la République, le commandant Fontana, vient, au nom de M. Millerand, déposer une palme sur la tombe du Soldat inconnu... Et, dans l'après-midi, le maréchal Wilson, le général Bingham et le général Twites, accompagnés du général Weygand, sont allés également déposer une couronne sur la dalle funéraire, au nom de l'armée britannique.

»

Source : Gallica, BnF

**Semaine n°2 :** *Le retour des hommes et la reconstruction*

**Cours n°5 :** *Le traitement des corps et l'aménagement des cimetières militaires*

## L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES MILITAIRES ALLEMANDS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

---

« Entre belligérants, la question [de l'acquisition de terrains pour aménager des cimetières militaires] fut résolue par les traités de paix. Celui de Versailles prescrivait, dans son article 225 : « Les Gouvernements alliés et associés et le Gouvernement allemand feront respecter et entretenir les sépultures des soldats et marins inhumés sur leurs territoires respectifs ». Il prévoyait la reconnaissance par les gouvernements respectifs des commissions chargées « d'identifier, enregistrer, entretenir ou élever des monuments convenables sur lesdites sépultures ». Mais le gouvernement allemand n'a pas constitué de commission de cette nature. Ce sont donc les Français qui ont construit les cimetières allemands. Ils n'ont pas été généreux et leur ont affecté des terrains relativement peu étendus, ce qui explique le grand nombre de tombes allemandes collectives ou semi-collectives, bien que les morts aient leur nom. [...]

Il est plus difficile de dégager un projet monumental allemand. En effet, la République de Weimar n'a pas eu d'ambition mémorielle : ici, pas de soldat inconnu, pas de jour dédié nationalement à la commémoration des morts de la guerre. Pas non plus d'organisme officiel chargé d'inhumér les soldats morts à la guerre en France ou en Belgique. A l'origine, les cimetières militaires ont été créés soit par l'armée allemande pendant la guerre, à l'arrière du front, soit par les autorités belges et françaises, conformément au traité de Versailles. En 1926, le gouvernement a signé avec la Belgique un accord formel sur ce sujet, mais il semble qu'en France, ce soit seulement par des accords verbaux que le droit ait été accordé au cas par cas, à partir de 1926 ; au *Volksbund Deutscher Kriegsgräberfürsorge* d'aménager et d'entretenir ces tombes. Mais il fallut attendre 1966 pour qu'un accord formel sur les sépultures de guerre soit signé entre la France et l'Allemagne. On compte aujourd'hui 198 cimetières militaires allemands en France, avec 750 000 tombes.

Le *Volksbund* est une très importante association conservatrice, fondée en 1919, qui a joué un grand rôle dans la construction de la mémoire allemande de la guerre. Pour entretenir les cimetières militaires, elle a mobilisé des bénévoles, notamment des étudiants pendant leurs vacances. Elle s'est assurée le concours d'un architecte connu, Robert Tischler, qui partageait l'idéologie vaguement médiévale et nordique des « bois des héros », *les Heldenhaine*, théorisée en 1915 par l'architecte-paysagiste Willy Lange et soutenue notamment par le maréchal Hindenburg. Lange proposait de planter un chêne sur la tombe de chaque héros, comme si la force de cet arbre considéré comme typiquement allemand, grandissant d'âge en âge, symbolisait la vie née du sacrifice et justifiait ainsi la mort. C'est la mise en œuvre d'une idéologie qui se réfère aux chevaliers teutoniques et proscrit tout ce qui n'est pas spécifiquement germanique, comme les roses, réputées latines, pour construire un paysage héroïque. Ce projet était utopique, mais les cimetières militaires allemands se caractérisent aujourd'hui par leur caractère boisé, alors que dans les années 1920, en France du moins, les arbres y étaient rares. Cela leur donne une ambiance sombre, assez impressionnante.



Faute d'espace, les tombes étaient souvent semi-collectives, l'identification de deux soldats figurant sur les deux bras d'une même croix. Ces croix initiales en bois bitumé – un matériau choisi par les services français en raison de son faible coût et de sa durabilité – ont été remplacées par des croix de métal ou de pierre après la Seconde Guerre mondiale. Souvent aussi, les tombes sont marquées par des pierres carrées, régulièrement posées dans le cimetière, et portant les noms – parfois jusqu'à 18 ou 20 – des soldats enterrés sur place. Enfin les tombes collectives sont nombreuses, et au lieu d'être marginalisées comme à Notre-Dame-de-Lorette, ces « tombes des camarades », Kameradengräber, sont souvent mises en valeur, comme celle située à l'entrée du cimetière de Langemark, en Belgique, entourée de plaques de métal portant gravés les noms des soldats censés y reposer. La pérennisation de la solidarité du combat prévaut sur la commémoration individuelle. »

Antoine Prost, « Les cimetières militaires de la Grande Guerre, 1914-1940 »,  
*Le Mouvement Social* 2011/4 (n° 237), p. 135-151.



**CIMETIÈRE MILITAIRE ALLEMAND DE GOBESSART (SAINT-MIHIEL).**

La nécropole regroupe plus de 6 000 corps.





**Semaine n°2 :** *Le retour des hommes et la reconstruction*

**Cours n°6 :** *Douaumont et les autres monuments emblématiques de la mort de masse*

## **LE MONUMENT NATIONAL DE L'HARTMANNSWILLERKOPF**

---

*Le Monument National de l'Hartmannswillerkopf fait partie des quatre monuments nationaux de la Grande Guerre avec l'Ossuaire de Douaumont, le Mémorial des batailles de la Marne de Dormans et la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette.*

« Les sépultures françaises étaient répertoriées et entretenues tant bien que mal pendant la guerre. La lutte contre les mauvaises herbes et contre les dégâts des bombardements entravait leur entretien. Comme l'indiquent Thierry Hardier et Jean-François Jagielski, dans leur ouvrage *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre*, « dans chaque unité, une commission des tombes en prenait la charge. » À l'Hartmannswillerkopf, il existait quelques monuments. Dans le ravin de Bonne-Goutte, une inscription monumentale à proximité de la première ligne garde toujours le souvenir d'un officier blessé grièvement le 9 juin 1916.

« Poste Esbérard. Lieutenant mort au champ d'honneur le 17 juin 1916. »

Le regroupement des tombes éparpillées, à partir de 1921, donna lieu à la création de la nécropole nationale de Silberloch inaugurée le 1er octobre 1922, ainsi qu'à la création des deux cimetières militaires à Cernay, l'un français et l'autre allemand, à l'aménagement du cimetière militaire franco-allemand de Guebwiller. Une souscription fut lancée pour un monument à la gloire du 152<sup>e</sup> RI, inauguré en 1922 au rocher panorama, que les militaires français appelaient rocher Hellé pendant la guerre.

Un comité issu de l'association du Souvenir français se constitua en 1920 sous la présidence du général Tabouis, ancien officier de chasseurs, ayant combattu sur la montagne, « dans le but d'élever à l'Hartmannswillerkopf un monument symbolisant la reconnaissance de l'Alsace et de la Lorraine à la France libératrice et à son armée ». Une souscription nationale, initiée à partir de l'Alsace, pour construire l'un des quatre monuments nationaux de la Grande Guerre, permit la collecte des dons dans toute la France ainsi qu'à l'étranger. Un premier projet en 1922 de « lanterne des morts » sur une crypte, à construire au sommet, évolua en croix sommitale sur une crypte, mais le classement de 1921, stipulant qu'« aucune construction ne pourra altérer les contours de la montagne », fit rejeter ces projets. Une maquette du nouveau projet, d'après les plans de Robert Danis, présentée à l'exposition des Arts décoratifs de Paris en 1925, recueillit l'approbation. Attenant au cimetière militaire, la crypte serait creusée à la cote 908, la croix restant au sommet. Les travaux débutèrent la même année. Dans le numéro 8 vol. XXXIX de la revue *L'architecture* (1926), Pierre Schommer écrit : « M. Danis, s'inspirant de l'esprit du grand architecte que fut Vauban, ne s'est proposé rien d'autre que de procéder par des levées de terre appropriées à la régularisation du sol, en y adaptant des éléments très simples d'architecture, comparables, toute transposition faite, à des éléments de fortification. »



Lors de l'inauguration par le président de la République Albert Lebrun le 9 octobre 1932, le général de Pouydraguin, ancien commandant de division dans les Vosges en 1915, insista dans son discours sur les pertes humaines. « Sur cet étroit espace de 3 km à peine, plus de 10 000 de nos soldats sont tombés, plus de quatre hommes par mètre de front, proportionnellement autant qu'à Verdun, au

Chemin des Dames, sur les collines d'Artois. »

Utilisant le cadre naturel, l'architecte a réalisé l'alignement de la croix sommitale, du cimetière national et de l'autel de la Patrie, entre le sommet de l'Hartmannswillerkopf culminant à 956 m et celui du Molkenrain à 1 025 m. Une nouvelle route carrossable partant d'Uffholtz fut créée en 1925 pour atteindre, après 10 km de montée, le collet donnant accès à la crypte, tant pour alimenter le chantier que pour faciliter les pèlerinages. La croix sommitale, d'abord construite en bois, fut ensuite bâtie en béton sur une hauteur de 22 m et dotée d'un éclairage mis en service en 1936. Non loin du sommet, le Touring Club installa une borne Vauthier, marque de pierre qui jalonnait l'ancien front depuis la frontière suisse jusqu'à la mer du Nord.

Le cimetière national contient 1 256 tombes individuelles et 384 corps répartis en six ossuaires.

Trônant sur un parvis carré, l'autel de la Patrie, réalisé en bronze, comporte sur ses flancs les blasons et les noms des grandes villes donatrices : Bordeaux, Brest, Colmar, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Mulhouse, Nantes, Paris, Royan, Strasbourg. Robert Danis a matérialisé, à 900 m d'altitude, le symbole de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, organisée en mémoire de la prise de la Bastille, au cours de laquelle Talleyrand célébra une messe dans le cadre de cette grande fête populaire sur l'esplanade du Champ-de-Mars à Paris, réunissant les fédérés et les députés de tout le pays.

Au sein du monument national, Pierre Schommer écrit : « cet autel symbolise l'union sacrée des combattants disparus ». La crypte renferme le septième ossuaire voulu en 1924 pour recueillir les restes des soldats non identifiés. L'accès à la crypte depuis la route est constitué d'une tranchée rectiligne. Michel Spitz, architecte en charge de la rénovation du monument national, écrit : « l'entrée du Monument se fait par le péristyle constitué de quatre colonnes en granito et de deux anges de la Victoire, sculptures d'Antoine Bourdelle qui flanquent l'architrave d'entrée. » Michel Spitz poursuit : « [une] grille en fer forgé s'ouvre sur le vestibule d'honneur (...), salle rectangulaire avec une face arrondie. Aux murs, six plaques commémoratives en bronze rappellent tous les corps et unités mobilisés au Hartmannswillerkopf pendant la guerre ». Pour atteindre la crypte, il faut suivre une galerie souterraine qui mène à la statue de la Vierge à l'enfant autre œuvre du sculpteur Antoine Bourdelle.



« Au bout de la galerie descendante la crypte se présente comme un carré de 12 m par 12 m. Quatre colonnes cannelées monumentales soulèvent un plafond lanterne. Au sol, au milieu de la disposition symétrique, un bouclier de bronze (...) couvre l'ossuaire ». Le disque de bronze est décoré « d'un bouclier, reposant sur des branches de laurier avec une épée et son fourreau ». La crypte abrite les trois cultes reconnus par le concordat napoléonien, encore en vigueur en Alsace. En face de la galerie d'accès, la chapelle catholique met en valeur la statue entrevue auparavant. À main gauche, se trouve le monument protestant, à main droite le monument israélite. »

Thierry Ehret, Hartmannswillerkopf : « un monument national de la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2009/3 (n° 235), p. 61-73.



LE MONUMENT NATIONAL DE L'HARTMANNSWILLERKOPF



**Semaine n°3** : *Le mouvement « anciens combattants »*  
**Cours n°2** : *Le rôle politique durant l'entre-deux-guerres*

## **PACIFISME ET ANTIMILITARISME DES ANCIENS COMBATTANTS**

---

*Le discours pacifiste des anciens combattants s'adresse à l'ensemble de la société française. Celui-ci est véhiculé lors des commémorations, dont le 11 novembre constitue chaque année le point d'orgue, mais également par différentes manifestations comme des expositions. En 1926, le préfet de police de Paris interdit la présentation d'une statuette intitulée « Vive la guerre » dans une exposition. Cette œuvre présente le buste, à demi dévoré par les vers, les rats et les corbeaux d'un soldat mort, ligoté dans du barbelé.*

*Face à cette interdiction, le chroniqueur Amédée Chivot, grand mutilé de guerre, prend sa plume dans le Journal des mutilés du 27 mars 1926, pour dénoncer cette décision :*

« Quand on entend dire par quelqu'un qui n'a pas combattu : « la guerre est une calamité dont il faut à tout prix éviter le retour », nous avons la sensation, nous autres, que celui qui fait cette réflexion n'en peut mesurer exactement la signification. Il nous semble que le souhait qu'il exprime ne peut qu'être platonique, qu'il n'est pas « senti » intensément.

C'est que la guerre, pour les non-combattants, c'est le communiqué officiel ou les jours sans gâteaux, c'est la boutique fermée ou le champ en friche, c'est le deuil et les larmes, ou la privation, la misère ; mais pour nous, c'est la lutte effroyable, désespérée, contre la terre, la terre qui absorbe, engloutit, happe les êtres, dans une boue gluante, mouvante, par des milliers et des milliers de tentacules invisibles : la terre où l'on creusait du même coup de pelle-bêche son abri et sa tombe ; la terre dans laquelle on vivait, dans laquelle on mourait, mettant un terme à des souffrances inimaginables ; la terre, la boue faite de nos sueurs, de nos larmes, de notre sang presque autant que des eaux du ciel. La guerre, pour nous, ce n'est pas la douleur des autres, c'est « notre » douleur, « notre » misère, c'est, soufferte par nous, la réalisation de toutes les atrocités.

Devant nos yeux s'agitent des visions que les autres yeux ne peuvent voir, que les autres cerveaux ne peuvent imaginer. Il suffit que l'une d'elles se fixe en nous un instant pour que nous en soyons bouleversés, que les larmes perlent à nos paupières. Ma seule évocation de nos souvenirs nous fait frissonner.

S'il était possible de matérialiser ces visions de cauchemar, ne serait-ce pas initier un peu les peuples à la vérité sur l'horreur de la guerre ? ne serait-ce pas semer dans tous les cerveaux le germe d'une sainte épouvante qui contribuerait à écarter à tout jamais des esprits l'éventualité d'un nouveau déchaînement de barbarie ? ne serait-ce pas rendre un réel service à l'humanité que la forcer à voir ce qu'elle n'ose pas regarder, la mettre face à face avec la monstrueuse réalité, la contraindre à réfléchir aux conséquences de certains actes irréparables.



Qu'ont cherché Dorgelès dans Les Croix de Bois, Barbusse dans Le Feu, sinon à montrer à la masse la réalité tragique de la guerre ? On n'a pas songé à interdire la vente de leurs livres admirables.

Or il s'est trouvé un homme qui, par son talent, a pu matérialiser une de ces images terrifiantes de la guerre.

Aussitôt on lui dit : « Cachez cela, ce n'est pas beau ! ».

« Ce n'est pas beau ! » Voilà, en effet, ce que nous avons entendu de la bouche d'une dame, mûre et respectable, qui, près de nous, regardait, saisie, cette face ravagée, sculptée dans l'argile.

Pas beau ! Eh ! Madame, croyez-vous que c'était beau, la guerre ? C'est précisément parce que vous semblez ne pas vous en douter le moins du monde et que vous êtes un certain nombre dans le même cas, que de telles œuvres devraient être mises bien en vue.

Cela impressionnera les foules, les déconcertera ? Tant mieux. On ne peut pas toujours danser : il faut penser quelquefois. [...]

Cette « propagande », si l'on peut ainsi désigner cette éducation par l'image, en la faisant simultanément dans toutes les nations, aurait un effet beaucoup plus rapide et beaucoup plus certain que les conférences faites par des messieurs graves devant des banquettes poussiéreuses. »

Un soin tout particulier est porté à la transmission de ce message pacifiste en direction de la jeunesse. Les jeunes sont associés en grand nombre aux commémorations. Des concours scolaires sont organisés.

*Ainsi en 1927, l'association des mutilés de Béthune organise un pèlerinage au cimetière de Notre-Dame-de-Lorette auquel participent les élèves. Un des vétérans s'adresse dans un discours aux jeunes présents :*

[...] C'est à vous surtout, mes chers enfants, que nous voulons rappeler ce que les croix exigent. Vous dont le père est tombé et repose ici peut-être, ou dans un cimetière français, même au-delà des frontières [...]

Sachez bien que nous mettons nos espoirs, notre confiance en vous, RIEN QU'EN VOUS. [...] O certes nous voulons que cet admirable édifice qu'est le patriotisme raisonné soit conservé intact.



Avec le poète nous disons :

Sous l'ardent soleil ou sur la plaine noire et heurtant de leurs cœurs la gueule du canon, ils sont morts, Liberté, ces braves en ton nom. Béni soit le sang pur qui fume vers ta gloire.

Mais avec lui aussi nous aimons répéter :

O soif du meurtre !

Acharnement horrible, odeur des morts qui suffoque et navre, soyez maudits devant ces 100 000 cadavres. Et la stupide horreur de cet égorgement.

Vous les petits serez studieux à l'école, vous apprendrez dans l'histoire de France que les plus belles époques ont été celles où fatigués, usés par la guerre, les peuples dans une ère désirée travaillaient en paix [...]

Vous serez bons avec vos camarades [...]

Vous les grands, vous saurez vouloir [...]

Vous la voulez cette paix, n'est-il pas vrai, et vous vous appellerez demain des sublimes paroles inscrites dans la pierre et que vous devez graver dans votre cœur :

« Peuples soyez unis, hommes soyez humains. »

Voilà ce que les milliers de morts clameraient s'ils pouvaient se lever.

Respectez-les en leur obéissant.

Alors ils ne se seront pas battus pour rien, mais pour une meilleure France, pour un monde régénéré ayant pour devise l'admirable enseignement des Évangiles :

« Tu ne tueras plus ».



*Les vétérans ont un profond respect pour l'action menée par Aristide Briand dans les années 1920. Ainsi quatre ans après sa mort, la revue Le Fonctionnaire mutilé publie au printemps 1936 un poème, certes maladroit mais qui dépeint bien l'affection que les anciens combattants entretiennent envers l'ancien ministre des affaires étrangères :*

« Briand, Apôtre de la Paix et Gardien de Genève.  
Faut-il qu'il se survive, et magnifiquement  
Pour qu'un pareil éclat, qu'un tel déchaînement  
De colère, d'insulte et de haine s'élève  
Contre ce nom : Briand ! Contre ce fait : son Rêve.  
Son Rêve clairvoyant de paix, d'Humanité  
Que sa mort a fixé dans la Réalité !  
Pèlerin douloureux, splendide, que la pierre  
Immortalise aux yeux, debout dans sa lumière,  
Ame mélancolique et fière en plein essor  
En dépit de la houle, en dépit de la mort,  
Briand persiste et se survit dans la pensée  
Dans la ferveur et dans l'espérance dressée  
Plus haut infiniment que la fureur, hélas !  
De ceux qui de tous temps délivrent Barrabas... »

*Les anciens combattants demeurent, dans leur immense majorité, antimilitaristes. Ils refusent de se structurer en organisation militaire, contrairement aux associations d'anciens combattants allemands.*

*Ainsi Georges Pineau écrit dans l'hebdomadaire national de l'UNC, La Voix du Combattant en septembre 1932 :*

« Chez nous, vois-tu mon vieux Fritz, il serait impossible de réunir 160 000 anciens combattants en uniforme et sac au dos pour se balader derrière des drapeaux. Certes, nous nous réunissons souvent, et lorsque nous devons aller, en rangs, comme autrefois, de la gare au monument aux morts, nos défilés sont plutôt lamentables. Nous sommes des civils. Nous n'avons aucun goût pour le pas cadencé. »

Source : Prost (A.), *Les anciens combattants, 1914-1940*, collection Archives, 1977.



**Semaine n°3** : *Le mouvement « anciens combattants »*

**Cours n°4** : *Le mouvement « anciens combattants » après la Seconde Guerre mondiale*

## **EXTRAIT DU DISCOURS DE MAURICE GENEVOIX PRONONCÉ À LA BUTTE CHALMONT (18 JUILLET 1968)**

---

*À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Seconde bataille de la Marne, Maurice Genevoix prononce un discours qui revient sur la brutalité des combats de 14-18 :*

« Je ne pouvais plus douter. J'étais rejoint et traversé par les ondes d'un bombardement monstrueux. La distance n'y faisait rien. Cela dépassait toute mémoire. J'étais là-bas, sous ce bombardement « lointain » où mes sens, bien avant moi, reconnaissaient l'aboi des obusiers, les salves galopantes des canons de campagne, la scansion lourde des pièces sur voie ferrée, l'enfoncement aux entrailles du sol et aussitôt la croulante éruption des énormes obus de rupture.

Mes camarades, mes camarades. Il faut avoir senti, à la poussée d'un parapet contre l'épaule, la brutalité effrayante d'un percutant qui éclate ; avoir entendu pendant des heures, du fond de l'ombre, en reconnaissant toutes leurs voix, monter les gémissements des blessés ; avoir tenu contre soi un garçon de vingt ans la minute d'avant sain et fort, qu'une balle à la pointe du cœur n'a pas tué tout à fait sur le coup, et qui meurt, conscient, sans une plainte, les yeux ouverts et le visage paisible, mais de lentes larmes roulant sur ses joues.

Vous étiez là, mes camarades. C'est pour vous, pour vous tous que je parle.

Vous êtes là comme au premier jour.

Et vous voyez : votre pays se souvient avec vous. Il sait qu'il faut vous respecter, vous entourer, vous remercier et vous croire. L'Histoire de France a besoin de vous ».

**Semaine n°3** : Le mouvement « anciens combattants »  
**Cours n°5** : 1967 : Inauguration du Mémorial de Verdun

## **DISCOURS D'INAUGURATION DU MÉMORIAL DE VERDUN**

---

*PRONONCÉ PAR MAURICE GENEVOIX LE 17 SEPTEMBRE 1967*

« Voici donc [le] Mémorial, celui des morts et celui des vivants, désormais inséparables. Il était bien que non loin de l'Ossuaire où gisent tant de morts confondus, les pèlerins de Verdun puissent parcourir ici même, sur un des lieux de leur long sacrifice, les étapes de leur calvaire. Ce qui a compté ici, au-delà de la peine des corps et de leurs souffrances indicibles, c'est en effet l'esprit de sacrifice. « Voici les champs des hommes perdus, abandonnés, accrochés aux lèvres des trous d'obus, sans contacts à droite et à gauche, sans liaison avec l'artillerie, sans tranchées pour s'abriter... » On peut en croire le chef qui les comprit si bien et que je viens de citer, lui aussi et avec eux soldat et vainqueur de Verdun, le général Philippe Pétain. Et il disait encore : « nos hommes souffraient et peinaient au-delà de ce que l'on peut imaginer ; ils accomplissaient leur devoir avec simplicité, sans forfanterie et, par là, ils touchaient au sublime ».

Ainsi s'explique leur fierté, si souvent méconnue et parfois, hélas! décriée. Dans l'occasion présente, des anciens de Verdun ont voulu m'envoyer des relations écrites de leur passage en pleine fournaise. Et, les lisant entre les lignes, j'avais le sentiment que ce sergent, ce jeune sous-lieutenant pensaient dans leur for intérieur : « Ce jour-là, à cette heure-là, c'est moi qui ai sauvé Verdun ». Loin d'en sourire, je les comprenais. Car c'était là, « sans forfanterie », pour reprendre le mot de leur chef, la vérité. La force morale d'une armée, sa constance dans l'épreuve du combat que seraient-elles, faute du courage de chacun ?

Monsieur le Ministre, mesdames, messieurs, ceux qui sont là, autour de moi, devenus à présent de vieux hommes, restent aussi des survivants. Ce que cela veut dire ?... En cet instant je vois encore des plaies qui saignent, de jeunes corps qui agonisent. J'entends encore, dans la nuit pluvieuse, leurs plaintes, leurs voix qui crient mon nom, qui m'appellent, car je les aimais bien et ils me le rendaient. Je sens encore dans ma chair même, pareil à tant d'entre nous, l'attention de leurs pas accordés tandis que sous les obus, au sifflement des balles pressées, debout, sans hâte, héroïques, ils m'emportent vers le poste de secours, vers le salut...

Ce Mémorial, pour vous, les Anciens, c'est aussi cela, n'est-il pas vrai ? Tout homme, au long de son existence, lorsqu'il regarde autour de soi, devrait pouvoir dénombrer sur sa route les compagnons de sa jeunesse, avec lui mûrissant, vieillissant. C'est une des joies de la vie ici-bas, normales et bonnes. Nous autres, à peine sortis de l'adolescence, quand nous nous retournions ainsi, nous ne voyions que des fantômes. Mutilés dans notre corps, mutilés dans nos amitiés. Voilà la guerre. Désormais, derrière nous, il y aura ce Mémorial. Il est aussi, il est encore cela : il nous rend, avec notre passé commun, nos camarades toujours vivants.



Nous vous le remettons, monsieur le Ministre des Anciens Combattants ; et, par vous, à notre pays ; et, par lui, aux centaines de milliers d'hommes et de femmes, nos semblables, qui viendront s'y recueillir. Jeunes et vieux, amis, ennemis réconciliés, puissent-ils emporter de ces lieux, au fond d'eux-mêmes, une notion de l'homme qui les soutienne et les assiste !

Quel vivant n'en aurait besoin, en ces temps toujours incertains ? Puisse la lumière qui va veiller ici les guider enfin, vers la Paix ! »



**Semaine n°4 :** Verdun après la Seconde Guerre mondiale : de la réconciliation à l'amitié franco-allemande

**Cours n°1 :** 1966 : les cérémonies du cinquantenaire de la bataille de Verdun

## **DISCOURS DU GÉNÉRAL DE GAULLE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

*PRONONCÉ LE 29 MAI 1966 À DOUAUMONT*

« Un demi-siècle a passé depuis que se déroula la grande bataille de Verdun. Combien, pourtant, demeure profond le mouvement des âmes que soulève son souvenir ! Cela est vrai des anciens combattants et, d'abord, de ceux d'entre eux qui sont venus attester aujourd'hui leur fierté et leur fidélité. Cela est vrai, aussi, d'innombrables Français et Françaises qui savent que, pour notre pays, tout dépendit de ce qui fut alors joué et gagné ici. Cela est vrai, enfin, de tant et tant d'hommes et de femmes qui, partout dans le monde, s'émeuvent encore à la pensée du drame dont l'Histoire a été marquée sur le terrain que voilà. De part et d'autre de la Meuse, dans un secteur étroit de 24 kilomètres, entre le 21 février 1916 et le 7 septembre 1917, les armées de deux grands peuples guerriers tentèrent de se broyer mutuellement sur place. Lutte si dure, qu'au total, plus de deux millions d'hommes y prirent part, plus de 700 000 y tombèrent, plus de 200 000 y moururent, plus de 50 millions d'obus y furent tirés. Lutte si sombre que, pour prendre ou perdre tour à tour quelques lambeaux d'un terrain pulvérisé, des dépenses inouïes de valeur et de sacrifice furent prodiguées de part et d'autre, sans que la lumière du triomphe ait lui sur aucun des deux camps.

Les Allemands avaient pris l'offensive. Pour Falkenhayn, qui les commandait au nom de l'empereur Guillaume II, il s'agissait en effet de régler son compte à notre armée. A l'Est, les Russes venaient d'être refoulés par les forces germaniques et austro-hongroises. A l'Ouest, les Britanniques n'étaient pas encore en mesure de déployer toutes leurs possibilités et celles des Belges, malgré leur valeur, ne pouvaient être que limitées, tandis que les Français se trouvaient fort éprouvés par leurs assauts coûteux de l'année 1915, sérieusement engagés en Orient contre les Turcs et les Bulgares et, au surplus, dépourvus d'une artillerie lourde moderne. Par contre, on pouvait prévoir, qu'avant longtemps, les troupes du tsar repartiraient en avant, que celles de Haig auraient reçu des renforts importants, que celles de Joffre commenceraient à utiliser la masse des gros canons que fabriquaient maintenant nos usines, que l'entrée en ligne de l'Italie, celle d'une partie de la Grèce, la constance de la Serbie, l'intervention attendue de la Roumanie, poseraient aux Empires de nouveaux et difficiles problèmes. L'état-major allemand jugeait donc bon de prendre les devants en enfonçant l'adversaire principal. Comme objectif, il se donnait la charnière de Verdun. Car, stratégiquement, il pourrait y briser l'articulation des deux branches Nord et Est de notre front et exploiter ensuite cette rupture ; tactiquement, la forme enveloppante des lignes de l'assaillant favoriserait à l'extrême l'action concentrique de sa formidable artillerie ; symboliquement, l'enlèvement d'une place, connue depuis toujours comme le boulevard de la France, serait la revanche de la Marne.



Le 21 février, la Ve armée allemande, sous les ordres du Kronprinz, entame l'action. Pendant six mois, sans relâche, ses attaques vont se succéder. Tout d'abord, elle essaie de percer nos positions d'un seul coup sur la rive droite de la Meuse, depuis Ornes jusqu'à Brabant. Mais, bien que son avance atteigne le fort de Douaumont, elle ne peut rompre la défense qui, malgré de lourdes pertes, se retrouve, dès le 26, cohérente et continue. C'est alors, à la rive gauche, qu'au début du mois de mars s'étend l'effort de l'ennemi, arrêté bientôt sur les pentes du Mort-Homme et de la Côte de l'Oie. Peu après, en lisière de la Woëvre, il aborde le fort de Vaux, sans pouvoir encore l'enlever. Le 9 avril, sur tout le front entre Avocourt et Damloup, il passe à l'attaque générale. Mais, en dépit de quelques progrès, celle-ci se heurte à une résistance dans l'ensemble irréductible.

Cependant, l'assaillant s'acharne. Jusqu'au mois d'août, il entreprend de s'emparer successivement de chacun des points d'appui français. Actions brutales à l'extrême, qui consistent à concentrer sur un objectif limité le feu intense des batteries, puis à donner l'assaut aux défenseurs décimés et atterrés par l'inférieur bombardement. Parfois, peuvent être conquises de cette façon quelques parcelles ravagées, à moins que l'attaque ne soit bloquée par le tir des fantassins français restés vivants et résolus et par nos barrages d'artillerie. Ainsi, sont mis tour à tour au terrible ordre du jour : Douaumont, Thiaumont, Fleury, le fort et le village de Vaux, les Côtes du Poivre, de Talou, de l'Oie, le Mort-Homme, la cote 304, etc., où les unes après les autres, 70 de nos divisions occupent les positions bouleversées, les réparent et les défendent ; chacune n'étant relevée, suivant la règle, qu'après avoir perdu le tiers de son effectif.

Pourtant, tout en déployant dans cette zone des efforts massifs, les deux adversaires se gardent d'y engager tous leurs moyens. Joffre, qui prépare pour l'été une grande offensive sur la Somme, cherche à limiter sur la Meuse les dépenses d'hommes et de munitions. Falkenhayn, qui a vu sa tentative initiale de rupture tourner en vains combats d'usure, s'attend à subir bientôt de puissantes attaques à l'Ouest et à l'Est et se ménage des réserves. D'ailleurs, dans cette phase de la guerre, la fortification continue du front et le fait que l'armement, s'il est puissant, ne peut être mobile excluent la surprise, la manœuvre et le mouvement. Aussi la bataille, enfermée dans un étroit champ clos, n'est-elle que la mise en œuvre d'une énorme et écrasante machinerie de la destruction.

Dans ces conditions, qu'il s'agisse de mettre en ligne, sur des positions continuellement détruites, des troupes sans cesse renouvelées, combattant ou veillant le jour, cheminant ou travaillant la nuit, au milieu des débris, des entonnoirs et des cadavres ; ou d'installer des batteries en perpétuelle mutation ; ou de rétablir indéfiniment les réseaux interrompus de communications, de transmissions, d'observation ; ou de remanier sans relâche et déclencher à tout instant les plans de feux, de renseignements, de liaisons, établis à chaque échelon ; ou de porter vers l'avant la masse incroyable de matériel, de munitions, d'approvisionnements, que consomme le front de combat et qui, pour les Français, vient de l'arrière par la seule route Bar-le-Duc – Verdun ; ou de faire en sorte que, du haut en bas, responsables et exécutants soient entraînés dans l'engrenage irrésistible des missions claires, des ordres précis et des contraintes calculées, l'art militaire a pour traits essentiels : la prévoyance, la méthode, l'organisation, puis, quand l'action est déclenchée avec son flot habituels d'alarmes et de faux semblants, une sérénité silencieuse que ne doivent ébranler ni les secousses, ni les mirages, et à laquelle, du fond de leur angoisse, les subordonnés répondent par leur propre abnégation.



Ces dons de chef, Pétain les possède par excellence. Mis, le 26 février, à la tête de la II<sup>e</sup> armée par Joffre, qui décide en même temps de tenir ferme à Verdun, il installe son poste à Souilly. C'est là que, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, il va commander la défense, de telle sorte que notre dispositif, articulé en quatre groupements : Guillaumat, Balfourier et Duchêne sur la rive droite, Bazelaire sur la rive gauche, ne cessera jamais, dans son ensemble, d'être bien agencé, bien pourvu et bien résolu, et que l'offensive de l'ennemi échouera décidément malgré la supériorité de feu que lui assurent 1 000 pièces d'artillerie lourde. Si, par malheur, en d'autres temps, dans l'extrême hiver de sa vie et au milieu d'événements excessifs, l'usure de l'âge mena le Maréchal Pétain à des défaillances condamnables, la gloire que, vingt-cinq ans plus tôt, il avait acquise à Verdun, puis gardée en conduisant ensuite l'armée française à la victoire, ne saurait être contestée, ni méconnue, par la patrie.

À partir du mois d'août 1916, une fois brisés les derniers assauts des Allemands, Falkenhayn étant remplacé à leur tête par Hindenburg, il nous fallait reprendre à l'ennemi le terrain, qu'au prix de tant d'efforts, il nous avait arraché pas à pas. C'est ce qui fut fait, grâce à la concentration et à l'appui d'une puissante artillerie, en trois brèves et brillantes attaques. La première, déclenchée le 24 octobre, sur l'ordre de Nivelle qui a succédé à Pétain au commandement de la II<sup>e</sup> armée, nous remet en possession de Fleury, de Thiaumont, de Vaux, de Douaumont. C'est Mangin qui a préparé et conduit cette éclatante opération. Le 15 décembre, Guillaumat, qui à son tour commande l'armée de Verdun, lance de nouveau Mangin en avant. Du coup, retombent entre nos mains la Côte du Poivre, Louvemont, Bezonvaux, Hardaumont. Enfin, le 20 août 1917, une avance générale, exécutée sur les deux rives de la Meuse, nous rend Beaumont, Samogneux, la Côte de Talou, Champneuville, Regnéville, la Côte de l'Oie, Cumières et tout l'ensemble des massifs du Mort-Homme et de la cote 304. Le gigantesque affrontement, qui pendant dix-huit mois a mis aux prises à Verdun les deux armées les plus fortes du monde, se termine donc par un succès français. Hindenburg peut écrire : « Pour nous, c'est une blessure qui ne se refermera plus ».

Dans cette zone du front, de toutes la plus bouleversée et la plus creusée de tombeaux, la bataille s'assoupit alors. Cependant, un an après, quelques semaines avant la fin de la guerre et tandis que Foch mène l'offensive générale des Alliés, la jeune armée américaine de Pershing, aidée par le corps français de Claudel, attaquera vaillamment au nord de Verdun. Le 26 septembre 1918, sur la rive gauche de la Meuse, elle s'emparera des positions allemandes entre Forges et Avocourt et parviendra jusqu'à Montfaucon. Puis, en octobre, elle progressera sur la rive droite au-delà de la ligne Ornes-Brabant d'où était naguère parti le grand assaut de l'ennemi. Bientôt, là comme ailleurs, l'armistice victorieux du 11 novembre fera taire la voix des canons.

Celle de l'Histoire lui succède. Sans doute, depuis cinquante ans, d'autres graves événements ont-ils bouleversé les nations. Sans doute, le destin de la France, qui avait pu paraître assuré à l'issue de la Première Guerre mondiale, ne fut-il sauvé dans la Deuxième, après un effondrement sans mesure, qu'en vertu d'une sorte de prodige et non sans de cruels ravages matériels et moraux. Pourtant, rien de tout cela n'infirme - bien au contraire ! - les leçons que nous tirons de la grande épreuve de Verdun.



L'une se rapporte à nous-mêmes. Sur ce champ de bataille, il fut démontré, qu'en dépit de l'inconstance et de la dispersion qui nous sont trop souvent naturelles, le fait est, qu'en nous soumettant aux lois de la cohésion, nous sommes capables d'une ténacité et d'une solidarité magnifiques et exemplaires. En demeurent les symboles, comme ils en furent les artisans au milieu du plus grand drame possible, tous nos soldats « couchés dessus le sol à la face de Dieu

» et dont les restes sont enterrés sur cette pente en rangs de tombes pareilles ou confondues dans cet ossuaire fraternel. C'est pourquoi leur sépulture est, pour jamais, un monument d'union nationale que ne doit troubler rien de ce qui, par la suite, divisa les survivants. Telle est, au demeurant, la règle posée par notre sage et séculaire tradition qui consacre nos cimetières militaires aux seuls combattants tués sur le terrain.

Une autre leçon qu'enseigne Verdun s'adresse aux deux peuples dont les armées y furent si chèrement et si courageusement aux prises. Sans oublier que leurs vertus militaires atteignirent ici les sommets, Français et Allemands peuvent conclure des événements de la bataille, comme de ceux qui l'avaient précédée et de ceux qui l'ont suivie, qu'en fin de compte les fruits de leurs combats ne sont rien que des douleurs. Dans une Europe qui doit se réunir tout entière après d'affreux déchirements, se réorganiser en foyer capital de la civilisation, redevenir le guide principal d'un monde tourné vers le progrès, ces deux grands pays voisins, faits pour se compléter l'un l'autre, voient maintenant s'ouvrir devant eux la carrière de l'action commune, fermée depuis qu'à Verdun même, il y a 1 123 ans, se divisa l'Empire de Charlemagne. Cette coopération directe et privilégiée, la France l'a voulue, non sans mérite mais délibérément, quand, en 1963, elle concluait avec l'Allemagne un traité plein de promesses. Elle y est prête encore aujourd'hui.

La troisième leçon concerne nos rapports avec tous les peuples de la terre. Notre pays ayant fait ce qu'il a fait, souffert ce qu'il a souffert, sacrifié ce qu'il a sacrifié, ici comme partout et comme toujours, pour la liberté du monde, a droit à la confiance des autres. S'il l'a montré hier en combattant, il le prouve aujourd'hui en agissant au milieu de l'univers, non point pour prendre ou dominer, mais au contraire pour aider, où que ce soit, à l'équilibre, au progrès et à la paix. C'est ainsi que le souvenir de Verdun est lié directement à nos efforts d'à présent.

Puissent en être affermies la foi de tous les Français et l'espérance de tous les hommes en l'éternelle vocation de la France !

Vive la France ! »

Vous pouvez retrouver une partie de l'allocution du général de Gaulle prononcée à Douaumont sur le site de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) à l'adresse suivante :

<http://www.ina.fr/video/CAF97011897>

**Semaine n°4 :** Verdun après la Seconde Guerre mondiale : de la réconciliation à l'amitié franco-allemande

**Cours n°3 :** 1998-2008 : un tournant au sujet des questions mémorielles

## **DISCOURS PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, JACQUES CHIRAC**

---

*LE 16 JUILLET 1995 LORS DE LA CÉRÉMONIE COMMÉMORANT LA RAFLE DU VEL D'HIV  
DU 16 ET 17 JUILLET 1942*

« Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Grand Rabbin,  
Mesdames, Messieurs,

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte.

Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français.

Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis.

Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police.

On verra des scènes atroces : les familles déchirées, les mères séparées de leurs enfants, les vieillards — dont certains, anciens combattants de la Grande Guerre, avaient versé leur sang pour la France — jetés sans ménagement dans les bus parisiens et les fourgons de la Préfecture de Police.



On verra, aussi, des policiers fermer les yeux, permettant ainsi quelques évasions.

Pour toutes ces personnes arrêtées, commence alors le long et douloureux voyage vers l'enfer. Combien d'entre-elles ne reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ?

La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.

Conduites au Vélodrome d'hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur l'un des camps de transit — Pithiviers ou Beaune-la-Rolande — ouverts par les autorités de Vichy.

L'horreur, pourtant, ne faisait que commencer.

Suivront d'autres rafles, d'autres arrestations. À Paris et en province. Soixante-quatorze trains partiront vers Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n'en reviendront pas.

Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible.

La Thora fait à chaque juif devoir de se souvenir. Une phrase revient toujours qui dit :  
« N'oublie jamais que tu as été un étranger et un esclave en terre de Pharaon ».

Cinquante ans après, fidèle à sa loi, mais sans esprit de haine ou de vengeance, la Communauté juive se souvient, et toute la France avec elle. Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah. Pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais plus. Pour que le sang de l'holocauste devienne, selon le mot de Samuel Pisar, le « sang de l'espoir ».

Quand souffle l'esprit de haine, avivé ici par les intégrismes, alimenté là par la peur et l'exclusion. Quand à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d'une idéologie raciste et antisémite, alors cet esprit de vigilance qui vous anime, qui nous anime, doit se manifester avec plus de force que jamais.

En la matière, rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable. Les crimes racistes, la défense de thèses révisionnistes, les provocations en tout genre — les petites phrases, les bons mots — puisent aux mêmes sources.

Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'Etat. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre.



Cet incessant combat est le mien autant qu'il est le vôtre.

Les plus jeunes d'entre nous, j'en suis heureux, sont sensibles à tout ce qui se rapporte à la Shoah. Ils veulent savoir. Et avec eux, désormais, de plus en plus de Français décidés à regarder bien en face leur passé.

La France, nous le savons tous, n'est nullement un pays antisémite.

En cet instant de recueillement et de souvenir, je veux faire le choix de l'espoir.

Je veux me souvenir que cet été 1942, qui révèle le vrai visage de la « collaboration », dont le caractère raciste, après les lois anti-juives de 1940, ne fait plus de doute, sera, pour beaucoup de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance.

Je veux me souvenir de toutes les familles juives traquées, soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice, par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises.

J'aime à penser qu'un mois plus tôt, à Bir Hakeim, les Français libres de Koenig avaient héroïquement tenu, deux semaines durant, face aux divisions allemandes et italiennes.

Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois-quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.

Ces valeurs, celles qui fondent nos démocraties, sont aujourd'hui bafouées en Europe même, sous nos yeux, par les adeptes de la « purification ethnique ». Sachons tirer les leçons de l'Histoire. N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable.

C'est le sens de l'appel que j'ai lancé à nos principaux partenaires, à Londres, à Washington, à Bonn. Si nous le voulons, ensemble nous pouvons donner un coup d'arrêt à une entreprise qui détruit nos valeurs et qui, de proche en proche risque de menacer l'Europe tout entière. »